

Unités capitalisables complémentaires du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

Spécialité Activités Gymniques de la Forme et de la Force

Annexes de l'arrêté du 19 août 2005

Autorité responsable de la certification

Ministère chargé de la jeunesse et des sports (délégation à l'emploi et aux formations)

Le diplôme est délivré au titre de mentions :

- Activités gymniques acrobatiques
- Activités gymniques d'expression
- Forme en cours collectifs
- Haltère-musculation et forme sur plateau

Les 10 Unités capitalisables contenues dans le BPJEPS AGFF donnent des prérogatives d'animation

Unités capitalisables complémentaires

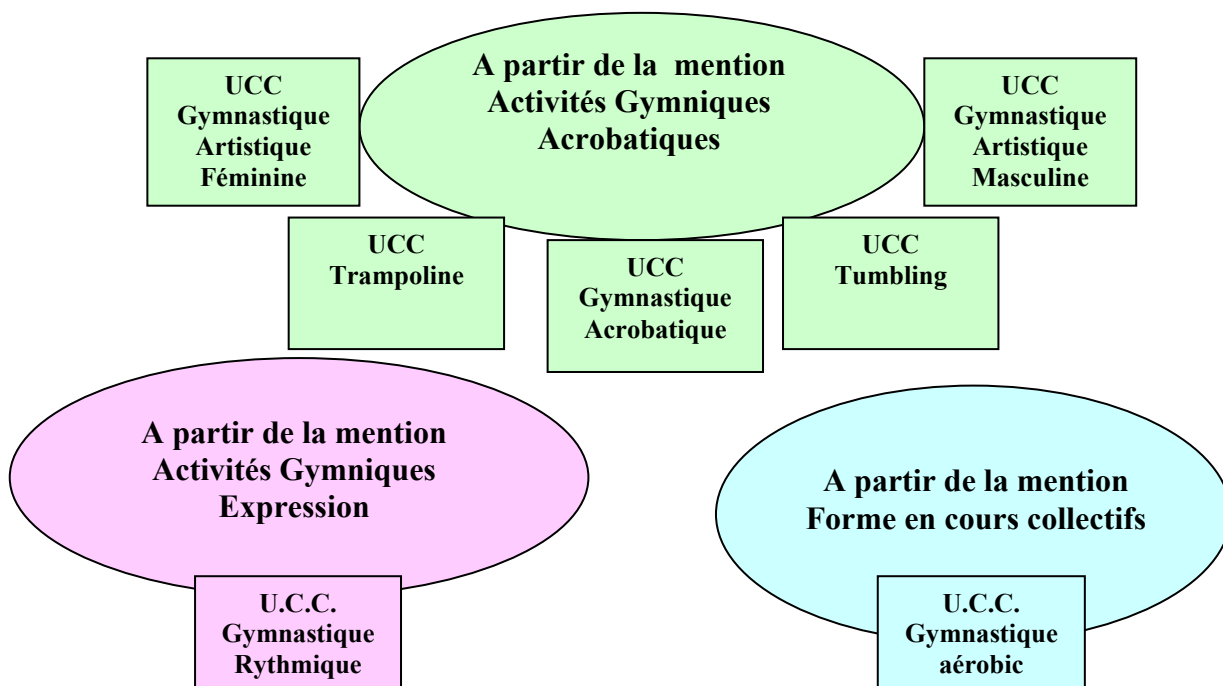
Des unités capitalisables complémentaires (U.C.C.) ont été créées.

Elles confèrent au titulaire du BPAGFF (selon une mention choisie) des prérogatives dans l'entraînement à un premier niveau de compétition dans une discipline.

Elle peut être validée à tout moment dans le parcours de formation du stagiaire.

Par contre il ne bénéficie des prérogatives professionnelles liées à cette UCC qu'après l'acquisition des 10 unités capitalisables de la mention à laquelle elle est associée.

UC Complémentaires associées aux différentes mentions du BP AGFF.



Equivalences entre diplômes de la Fédération Française de Gymnastique et les UCC du BPJEPS AGFF

U.C complémentaires	Diplôme Fédération Française de Gymnastique
U C complémentaire Gymnastique Artistique Féminine	Moniteur fédéral Gymnastique Artistique Féminine
U C complémentaire Gymnastique Artistique Masculine	Moniteur fédéral Gymnastique Artistique Masculine
U C complémentaire Gymnastique Rythmique	Moniteur fédéral Gymnastique Rythmique
U C complémentaire Trampoline	Moniteur fédéral Trampoline
U C complémentaire Tumbling	Moniteur fédéral Tumbling
U C complémentaire Gymnastique Acrobatique	Moniteur fédéral Gymnastique Acrobatique
U C complémentaire Gymnastique Aérobie	Initiateur fédéral Gymnastique Aérobie